

# SPDR® Bloomberg SASB® Euro Corporate ESG UCITS ETF

Un ETF UCITS, en réplique physique et à faibles coûts\*, dont l'objectif d'investissement est de répliquer au mieux, avant frais, la performance de l'indice Bloomberg SASB Euro Corporate ESG Ex-Controversies Select.

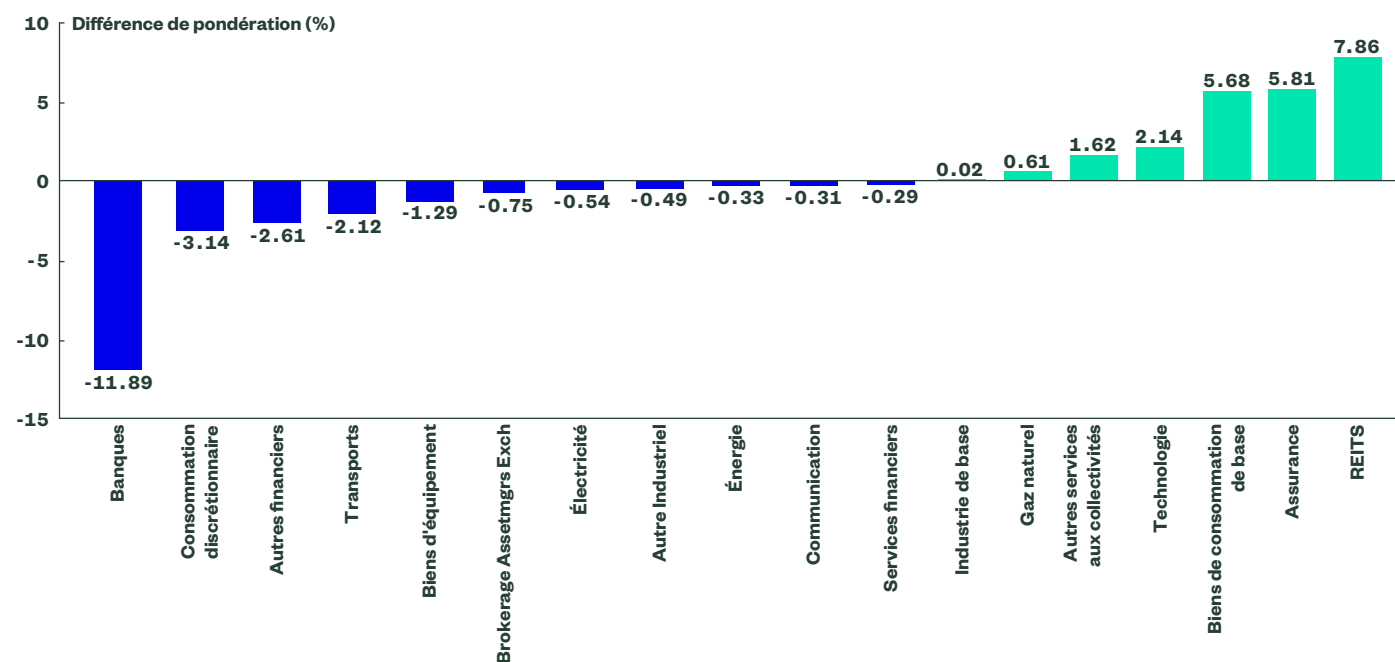
## Le fonds

**EUCR** SPDR Bloomberg SASB Euro Corporate ESG UCITS ETF

## Pourquoi choisir cette exposition ?

- **Exclusion des controverses** L'ETF SPDR Bloomberg SASB Euro Corporate Select ESG UCITS exclut les émetteurs qui tirent des revenus conséquents de pratiques, de secteurs ou de produits controversés.
- **Optimisation de la note ESG** L'approche ESG s'appuie sur la 'carte de matérialité' de SASB pour maximiser la note ESG au travers d'une sélection positive/best-in-class.
- **Une brique d'allocation coeur** Un ETF conçu pour fournir une brique d'allocation coeur aux investisseurs ESG ne souhaitant pas trop s'éloigner des indices.

## Répartition sectorielle relativement à l'indice parent



Source: State Street Global Advisors, Bloomberg Finance L.P., au 1er octobre 2020.

\* La négociation trop fréquente d'ETF peut accroître sensiblement les commissions et autres coûts, au point de contrebalancer la faiblesse des frais et autres coûts.

## Construction de l'indice

*Etape 1: Retrait des titres controversés de l'indice parent (indice Bloomberg Barclays Euro Corporate):* Elimination des émetteurs impliqués dans et/ou tirant une partie significative de leurs revenus d'opérations liées aux : événements fortement controversés, armes controversées, violations du Pacte mondial des de l'ONU., extraction de charbon thermique, tabac, armes à feu civiles. Au sein des émetteurs restants, élimination de ceux n'ayant pas de note ESG disponible.

*Etape 2: Contrôle des métriques ESG et Risque/ performance:* Sélection des titres et pondération pour optimiser la note ESG tout en maintenant un profil risque-performance similaire à celui de l'indice parent (voir contraintes d'optimisation en Annexe, page 5). Les titres dont la note ESG ou le R-Factor® (développé par State Street Global Advisors) est supérieure ou égale à la note ESG moyenne de l'indice parent et qui passent aussi le filtre 'controverses' obtiennent une pondération au moins égale à leur pondération dans l'indice parent. Les titres ayant une note ESG inférieure à la moyenne de l'indice parent sont éligibles. Soit ces émetteurs sont exclus de l'indice, soit ils se voient assigner une pondération comprise entre un quart et 15 fois leur pondération dans l'indice parent.

### Une note agrégée fondée sur le cadre de matérialité de SASB

La solution de notation ESG se fonde sur la carte de matérialité de SASB (Sustainability Accounting Standards Board), développée sur la base de recherches rigoureuses et de commentaires des entreprises et du public. Le SASB est un organisme indépendant, à but non lucratif, se fixant pour mission d'aider les entreprises cotées à identifier, gérer et communiquer les éléments de durabilité utiles aux investisseurs. Il est soutenu par des investisseurs représentant 48 billions \$ au niveau mondial.

## Les 10 principaux émetteurs

Indice Bloomberg SASB Euro Corporate ESG Ex-Controversies Select	
BNP Paribas SA	3,50
TOTAL SE	3,11
Allianz SE	2,64
SAP SE	2,42
Danone SA	2,35
AXA SA	2,30
Diageo PLC	2,27
Unibail-Rodamco-Westfield	2,25
AT&T Inc	2,20
Gecina SA	2,19

Indice Bloomberg Barclays Euro Corporate	
Volkswagen AG	2,03
BNP Paribas SA	1,65
Groupe Credit Mutuel	1,49
Credit Agricole Group	1,32
Daimler AG	1,27
TOTAL SE	1,25
Banco Santander SA	1,17
Societe Generale SA	1,10
Anheuser-Busch InBev SA/NV	1,04
BP PLC	1,04

Sources: State Street Global Advisors, Bloomberg Finance L.P., au 1er octobre 2020. Les caractéristiques de l'indice sont valables à la date indiquée, mais sont susceptibles de varier et ne doivent pas être considérées comme justes à une date ultérieure. La diversification n'est pas une garantie de profit ou d'absence de pertes. **La performance passée ne garantit pas les résultats futurs.**

## Détails concernant le fonds

	SPDR Bloomberg SASB Euro Corporate ESG UCITS ETF
Code ISIN	IE00BLF7VW10
Date de lancement	16 octobre 2020
Ticker principal (Xetra)	SPPR GY
Autres tickers	Borsa Italiana — EUOR IM Euronext Amsterdam — EUOR NA
<b>Total des frais sur encours (%)</b>	<b>0,15</b>
Nom de l'indice	Bloomberg SASB Euro Corporate ESG Ex-Controversies Select Index
Ticker de l'indice	I35553EU
Construction de portefeuille	Physique — Par échantillonnage
Nombre de composants de l'indice	1406
Fréquence de rebalancement de l'indice	Mensuelle (notamment pour les exclusions et les notations)

Source: State Street Global Advisors, au 1er octobre 2020. Les caractéristiques de l'indice sont valables à la date indiquée, mais sont susceptibles de varier et ne doivent pas être considérées comme justes à une date ultérieure.

## Comprendre l'indice

La construction de l'indice vise à exclure les émetteurs controversés et à optimiser la notation ESG. Cela est obtenu par pondération des émetteurs au moyen d'une note ESG agrégée et l'indice vise à répondre à un besoin d'allocation coeur en visant un profil de risque similaire à celui d'une exposition beta classique.

## Caractéristiques vs. l'indice parent

Caractéristiques	Indice Bloomberg SASB Euro Corporate ESG Ex-Controversies Select	Indice Bloomberg Barclays Euro Corporate
Nbre d'émissions	1 406	3 106
Nbre d'émetteurs	233	681
Valeur de marché (en Mds€)	1 195	2 510
Yield to Worst	0,49	0,51
Coupon	1,98	1,65
Maturité (années)	5,81	5,70
OAD**	5,31	5,28
OAS**	114	117
OAC**	0,45	0,41
LQA**	72,01	74,40
Notation de l'indice*	A3/BAA1	A3/BAA1

\* Note moyenne entre Fitch, Moody's et Standard & Poor's.

\*\* OAD = Option-Adjusted Duration; OAS = Option-Adjusted Spread; OAC = Option-Adjusted Convexity; LQA = Liquidity Assessment.

## Les 10 principales exclusions

Les 10 principaux émetteurs exclus de l'indice Bloomberg Barclays Euro Corporate		
Volkswagen AG	2,03	Alerte ESG & Pacte Mondial de l'ONU
Wells Fargo & Co	0,86	Alerte ESG & Pacte Mondial de l'ONU
Atlantia SpA	0,66	Alerte ESG & Pacte Mondial de l'ONU
Bayer AG	0,63	Alerte ESG
British American Tobacco PLC	0,39	Tabac
Airbus SE	0,38	Armes controversées
Danske Bank A/S	0,38	Alerte ESG & Pacte Mondial de l'ONU
Philip Morris International In	0,30	Tabac
Swedbank AB	0,22	Alerte ESG & Pacte Mondial de l'ONU
Altria Group Inc	0,18	Tabac
<b>Total</b>	<b>6,03</b>	

Sources: State Street Global Advisors, Bloomberg Finance L.P., au 1er octobre 2020. N.B. Alerte ESG = événements ayant suscité des controverses extrêmes. Les caractéristiques de l'indice sont valables à la date indiquée, mais sont susceptibles de varier et ne doivent pas être considérées comme justes à une date ultérieure. La diversification n'est pas une garantie de profit ou d'absence de pertes. **La performance passée ne garantit pas les résultats futurs.**

---

## Pourquoi choisir SPDR pour votre gestion ESG ?

SPDR ETFs fait partie de State Street Global Advisors, la branche de gestion d'actifs de State Street. Grâce à cela, SPDR s'appuie sur une expérience de la durabilité et des ressources significatives pour répondre aux besoins clients.

En tant que fournisseur de longue date de services financiers aux investisseurs institutionnels mondiaux, State Street est tourné vers la création de valeur à long terme.

Via ses capacités de services d'investissement, de gestion et d'analyse, State Street s'attache à aider les investisseurs dans la compréhension des éléments environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) affectant la valeur de leurs portefeuilles. Signataires des Principes du Développement Durable des Nations-Unies, nous démontrons aussi notre engagement dans la durabilité en tant qu'entreprise, au travers de la charte de notre Conseil d'administration, qui inclut des objectifs environnementaux et ESG.

Témoins du basculement structurel de nos économies vers des facteurs de performance de plus en plus intangibles, nous sommes conscients de l'importance croissante des considérations ESG pour les entreprises et leur valorisation, de même que pour les investisseurs. Chez State Street Global Advisors, nous nous engageons pour combiner nos données financières et nos capacités d'analyse avec notre point de vue de praticiens de l'investissement afin de créer une nouvelle génération de solutions ESG. Nous proposons des offres de premier plan en matière de recherche, d'analyse et de conseil pour répondre aux besoins des investisseurs en matière d'ESG dans toutes les classes d'actifs et tous les styles d'investissement.

Nous pensons que notre politique de responsabilité actionnariale et notre expertise sont des atouts différenciants dans le monde de la finance.

---

## State Street Global Advisors — Une longue expérience de l'ESG

- **352,7 milliards \$ d'actifs gérés** en intégration ESG (au 30 juin 2020)
- **Responsabilité actionnariale** Nos équipes dédiées pratiquent l'engagement avec les entreprises sur une base représentant **72%** des actifs sous gestion de State Street Global Advisors gérés en actions.
- **Implémentation de l'ESG depuis 1985** Notre premier mandat ESG a été lancé dès **1985**, ce qui fait de nous un leader et un pionnier de l'investissement bas-carbone et une autorité reconnue en matière de gestion responsable et de gouvernance d'entreprise.

---

## Annexe: Contraintes d'optimisation de la notation ESG

**Position de trésorerie** Le cash entré dans l'indice en milieu de mois est entièrement réinvesti dans l'indice le mois suivant à la date de rebalancement. A chaque date de rebalancement, le poids de la trésorerie est ramené à 0%.

**Pondération par secteur de rang 2** Les pondérations par secteur Bloomberg Barclays de rang 2 doivent rester dans une marge de 200 bps par rapport à l'indice parent.

**Pondération par notation** Les pondérations par note de l'indice Bloomberg Barclays (Aaa, Aa, A, Baa) doivent rester dans une marge de 300 bps par rapport à l'indice parent.

**Duration Times Spread** Doit rester dans une marge de 0,2 années sur chaque secteur de rang 2 de l'indice parent. La DTS est calculée par multiplication de la spread-duration par le spread ajusté des options du Libor. La DTS mesure la sensibilité aux changements de spreads relatifs, par opposition aux changements de spreads absolus, comme la duration modifiée.

**Duration ajustée des options** Doit rester dans une marge de 0,15 années sur chaque secteur de rang 2 de l'indice parent.

**Score R-Factor®** Les titres ayant des scores R-Factor® supérieurs ou égaux à la moyenne de l'indice parent et qui passent également le filtre de controverses obtiennent une pondération en valeur de marché au moins égale à ce qu'elle est au sein de l'indice parent. Les titres dont le score R-Factor® est inférieur à la moyenne de l'indice parent sont éligibles. Soit ces émetteurs sont exclus de l'indice, soit ils se voient assigner une pondération comprise entre un quart de leur pondération dans l'indice parent et 15 fois leur pondération dans l'indice parent.

**Pondération par titre et par émetteur** La pondération individuelle de chaque titre doit être inférieure au minimum des deux chiffres suivants: 15 fois leur pondération dans l'indice parent et 100 bps. La pondération de chaque émetteur (ticker) doit être inférieure à leur pondération dans l'indice parent + 200 bps. Les positions acheteuses sont les seules autorisées.

**Yield to Worst** Ne doit pas être inférieur à 10 bps de l'indice parent.

---

Source: Bloomberg Finance L.P. Merci de noter que chacune de ces contraintes, à l'exception des bornes inférieure et supérieure par titre et par ticker, sont souples. Cela signifie que l'optimiseur peut envisager des solutions en-dehors des bornes, si l'avantage obtenu en contrepartie est suffisant.

## Risques potentiels

**Défaut d'un émetteur privé.** Même si les titres détenus par cet ETF sont considérés comme 'investment grade', la probabilité de défaut n'est pas nulle. Dans un tel cas, l'entreprise peut ne pas être capable de remplir ses obligations et les investisseurs peuvent perdre leur investissement.

**Risque de taux.** Du fait de sa durée courte, cet ETF est assez peu sensible aux mouvements de taux d'intérêt. Ils peuvent cependant avoir un impact positif ou négatif en fonction de la direction du marché.

## ssga.com/etfs

**Communication marketing. Réserve aux professionnels de l'investissement. Document destiné exclusivement aux investisseurs qualifiés selon l'art. 10 (3) let. a et b de la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux.**

**Autriche:** L'offre des ETF SPDR faite par la Société a été notifiée à la Financial Markets Authority (FMA), conformément à la section 139 de la Loi autrichienne sur l'investissement (Austrian Investment Funds Act). Les investisseurs intéressés peuvent obtenir le Prospectus en vigueur, les statuts, les Documents d'information clé pour l'investisseur (« DICI ») et les derniers rapports annuels et semestriels gratuitement auprès de State Street Global Advisors GmbH, Brienner Strasse 59, D-80333 Munich. T: +49 (0)89-55878-400. F: +49 (0)89-55878-440.

**Finlande:** L'offre des fonds faite par les Sociétés a été notifiée à l'Autorité de surveillance financière conformément à la Section 127 de la Loi sur les fonds communs (29.1.1999/48) et, en vertu d'un courrier de confirmation reçu de l'Autorité de surveillance financière, les Sociétés sont habilitées à distribuer leurs actions en souscription publique en Finlande. Certains documents et informations que les sociétés sont tenues de publier en Irlande en vertu de la législation irlandaise sont traduits en finnois et sont mis à disposition des investisseurs finlandais sur demande auprès de State Street Custodial Services (Ireland) Limited, 78 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande.

**France:** Le présent document ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat de parts des Sociétés. Toute souscription de parts doit être effectuée selon les conditions générales mentionnées dans le Prospectus complet, le DICI, les addenda et les Suppléments des Sociétés. Ces documents sont disponibles auprès du correspondant centralisateur des Sociétés: State Street Banque S.A., 23-25 rue Delarivière-Lefouillon, 92064 Paris La Défense Cedex, ou sur la version française du site ssga.com. Les Sociétés sont des Organismes de placements collectifs en valeurs mobilières (OPCVM) de droit irlandais et sont agréées en tant qu'OPCVM par la Banque centrale d'Irlande selon la réglementation européenne.

La Directive européenne n°2014/91/EU du 23 juillet 2014 sur les OPCVM, telle que modifiée, instaure des règles communes en vue de permettre la commercialisation transfrontalière des OPCVM qui s'y conforment. Ce socle commun n'exclut pas une mise en œuvre différenciée. C'est pourquoi un OPCVM européen peut être commercialisé en France quand bien même son activité n'obéit pas à des règles identiques à celles qui conditionnent en France l'agrément de ce type de produit. L'offre de ces compartiments a été notifiée à l'Autorité des marchés financiers (AMF) conformément à l'article L214-2-2 du Code monétaire et financier français.

**Allemagne:** L'offre des ETF SPDR opérée par les Sociétés a été notifiée à la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin), conformément à la section 132 de la Loi allemande sur l'investissement. Les investisseurs potentiels peuvent obtenir gratuitement le Prospectus de vente actuel, les statuts constitutifs, le Prospectus Simplifié ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel auprès de State Street Global Advisors GmbH, Brienner Strasse 59, D-80333 Munich. T: +49 (0)89-55878-400 F: +49 (0)89-55878-440.

**Israël:** Aucune mesure n'a été prise ou ne sera prise en Israël qui permettrait une offre publique des titres ou la distribution de cette brochure de vente au public en Israël. Cette brochure de vente n'a pas été approuvée par l'Autorité israélienne des valeurs mobilières (ISA). En conséquence, les titres ne peuvent être vendus en Israël qu'aux investisseurs énumérés dans la première annexe de la loi israélienne sur les valeurs mobilières de 1978, qui a confirmé par écrit qu'il appartient à l'une des catégories énumérées (accompagné d'une confirmation par un tiers lorsque les lignes directrices de l'ISA l'exigent), qu'il est conscient des implications de sa qualité d'investisseur et qu'il y consent, et que les titres sont achetés pour son propre compte et non à des fins de revente ou de distribution. Cette brochure commerciale ne peut être reproduite ou utilisée à d'autres fins, ni être fournie à d'autres personnes que celles auxquelles des exemplaires ont été envoyés. Rien dans cette brochure de vente ne doit être considéré comme un conseil en investissement ou une promotion d'investissement tel que défini dans la loi de 1995 sur la réglementation des conseils d'investissement, du marketing d'investissement et de la gestion de

portefeuille. (la « loi sur le conseil en investissement »). Les investisseurs sont invités à demander des conseils professionnels à un conseiller en investissement agréé au niveau local avant d'effectuer tout investissement. State Street n'est pas titulaire d'une licence en vertu de la loi sur le conseil en investissement, et ne possède pas l'assurance imposée aux titulaires de licence en vertu de cette loi. Cette brochure de vente ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'achat de valeurs mobilières autres que celles mentionnées dans le présent document, ni une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'achat à des personnes résidant dans un État ou une juridiction où 1/ une telle offre ou sollicitation serait illégale 2/ la personne faisant cette offre ou cette sollicitation n'a pas l'agrément et réglementée par la Banque Centrale d'Irlande (CBI), et dont le siège social est situé 78 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2. State Street Global Advisors Ireland Limited, succursale de Milan (Sede Secondaria di Milano) est une succursale de State Street Global Advisors Ireland Limited, société enregistrée en Irlande sous le n°145221, agréée et réglementée par la Banque Centrale d'Irlande (CBI), et dont le siège social est situé 78 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2. State Street Global Advisors Ireland Limited, succursale de Milan (Sede Secondaria di Milano), est immatriculée en Italie sous le numéro 10495250960 - R.E.A. 2535585, numéro de TVA 10495250960, et dont le siège social est sis Via dei Bossi, 4 - 20121 Milan, Italie. T: +39 02 32066 100 F: +39 02 32066 155

**Italie:** State Street Global Advisors Ireland Limited, succursale de Milan (Sede Secondaria di Milano) est une succursale de State Street Global Advisors Ireland Limited, société enregistrée en Irlande sous le n°145221, agréée et réglementée par la Banque Centrale d'Irlande (CBI), et dont le siège social est situé 78 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2. State Street Global Advisors Ireland Limited, succursale de Milan (Sede Secondaria di Milano), est immatriculée en Italie sous le numéro 10495250960 - R.E.A. 2535585, numéro de TVA 10495250960, et dont le siège social est sis Via dei Bossi, 4 - 20121 Milan, Italie. T: +39 02 32066 100 F: +39 02 32066 155

**Luxembourg:** Les Sociétés ont fait l'objet d'une notification à la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg afin de commercialiser leurs actions à la vente publique au Luxembourg et les Sociétés sont déclarées en qualité d'Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

**Pays-Bas:** Cette communication s'adresse aux investisseurs qualifiés au sens de la Section 2:72 de la Loi néerlandaise sur la Supervision des marchés financiers (Wet op het financieel toezicht), telle qu'amendée. Les produits et services visés par le présent document sont à la seule disposition des personnes susmentionnées; il est conseillé à toute personne qui ne répondrait pas à ce descriptif de ne pas utiliser ces informations. La diffusion du présent document ne déclenche pas une obligation d'autorisation

pour la Société ou State Street Global Advisors aux Pays-Bas et par conséquent, les Sociétés ou State Street Global Advisors ne seront pas soumises au contrôle prudentiel et à la supervision du respect des règles de conduite de la Banque centrale néerlandaise (De Nederlandsche Bank N.V.) et de l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (Stichting Autoriteit Financiële Markten). Les Sociétés ont déposé leur notification auprès de l'Autorité des marchés financiers aux Pays-Bas afin de commercialiser leurs actions à la vente publique aux Pays-Bas et les Sociétés ont, en conséquence, qualité d'organismes de placement (beleggingsinstellingen), conformément à la Section 2:72 de la Loi néerlandaise sur la supervision financière des organismes de placements.

**Norvège:** L'offre des ETF SPDR faite par les Sociétés a été notifiée à l'Autorité de surveillance financière de Norvège (Finanstilsynet), conformément à la législation applicable aux Fonds de valeurs mobilières norvégiens. En vertu d'un courrier de confirmation reçu de l'Autorité de surveillance financière en date du 28 mars 2013 (16 octobre 2013 pour le fonds à compartiment II), les Sociétés sont habilitées à commercialiser et à vendre leurs actions en Norvège.

**Espagne:** State Street Global Advisors SPDR ETFs Europe I plc et II plc ont été agréées par la Commission espagnole du marché des valeurs mobilières (Comisión Nacional del Mercado de Valores) pour des activités de distribution en Espagne et ont été enregistrées auprès de celle-ci sous le n°1244 et le n°1242. Avant d'investir, les investisseurs peuvent obtenir des copies du Prospectus et du Document d'information clé pour l'investisseur, du Protocole de commercialisation, des règlements du fonds ou des actes de constitution ainsi que des rapports annuels et semestriels de State Street Global Advisors SPDR ETFs Europe I plc et II plc auprès de Cecabank, S.A. Alcalá 27, 28014 Madrid (Espagne), qui est le Représentant en Espagne, l'Agent payeur et le distributeur en Espagne, ou sur le site spdrs.com. Le nom du distributeur espagnol agréé des ETF SPDR de State Street Global Advisors est consultable sur le site Internet de la Commission nationale du marché des valeurs mobilières (Comisión Nacional del Mercado de Valores).

**Suisse:** Ce document s'adresse exclusivement aux investisseurs qualifiés tels que définis par l'art. 10 (3) let. a et b de la Loi

fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC). Certains fonds peuvent ne pas être enregistrés pour la vente au public auprès de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), qui agit en tant qu'autorité de surveillance en matière de fonds de placement, et peuvent ne pas être qualifiés d'organisme de placement collectif étranger en vertu de l'article 120 de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux. En conséquence, les actions de ces fonds ne peuvent être offertes qu'à des investisseurs qualifiés et ne peuvent être offertes à aucun autre investisseur en Suisse ou à partir de la Suisse, sauf si elles sont placées sans sollicitation publique au sens de la FINMA. Avant tout investissement, veuillez lire le prospectus et le DICI. Pour les fonds enregistrés auprès de la FINMA, les investisseurs intéressés peuvent obtenir les prospectus de vente en vigueur, les statuts, les DICI ainsi que les derniers rapports annuels ou semestriels disponibles gratuitement auprès du représentant et agent payeur suisse, State Street Bank International GmbH, Munich, succursale de Zurich, Beethovenstrasse 19, 8027 Zurich, sur le site [spdrs.com](http://spdrs.com) ainsi qu'auprès du distributeur principal en Suisse, State Street Global Advisors AG (« SSGA AG »), Beethovenstrasse 19, 8027 Zurich. Pour obtenir des documents supplémentaires concernant les fonds non enregistrés en vue d'une vente au public, veuillez contacter SSGA AG.

**Royaume-Uni:** Les Fonds ont été enregistrés pour distribution au Royaume-Uni conformément au régime d'autorisations temporaires du Royaume-Uni en vertu de la règle 62 du Règlement de 2019 sur les placements collectifs (amendement, etc.) (sortie de l'UE). Les Fonds s'adressent à des «clients professionnels» au Royaume-Uni (tels que définis dans les règles établies en vertu du Financial Services and Markets Act 2000) qui sont réputés à la fois bien informés et expérimentés dans les questions relatives aux investissements. Les produits et services visés par le présent document sont à la seule disposition des personnes susmentionnées; il est conseillé à toute personne qui ne répondrait pas à ce descriptif de ne pas utiliser ces informations. De nombreuses protections prévues par le système de réglementation britannique ne s'appliquent pas au champ d'activité des Sociétés, et les indemnisations ne pourront être proposées au titre du Financial Services Compensation Scheme britannique.

#### Information importante relative aux risques

Le présent document a été établi par State Street Global Advisors Ireland (« SSGA »), une société réglementée par la Banque centrale d'Irlande. Constituée et enregistrée en Irlande au 78 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2. Numéro d'enregistrement 145221. T: +353 (0)1 776 3000. F: +353 (0)1 776 3300. Site Internet: [ssga.com](http://ssga.com). SPDR ETF est la plateforme de fonds indiciels cotés (« ETF ») de State Street Global Advisors, qui comprend des fonds agréés par la banque centrale d'Irlande en tant que sociétés d'investissement à capital variable de type OPCVM.

State Street Global Advisors SPDR ETFs Europe I et SPDR ETFs Europe II plc émettent les SPDR ETF et sont des sociétés d'investissement à capital variable et à compartiments dont chacune est assortie d'une responsabilité séparée. La Société est structurée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) conformément à la législation irlandaise et agréée en qualité d'OPCVM par la Banque centrale d'Irlande.

**L'information fournie ne constitue pas un conseil en investissement tel que ce terme est défini par Markets in Financial Instruments Directive (2014/65/EU) ou par la réglementation applicable en Suisse et elle ne pourrait être invoquée en tant que telle.** Elle ne doit pas être considérée comme une sollicitation d'achat ou une offre de vente d'un quelconque investissement. Elle ne tient pas compte notamment des objectifs d'investissement particuliers, des stratégies, de la situation fiscale, de l'appétit pour le risque ou de l'horizon d'investissement de l'investisseur ou du potentiel investisseur. Si vous avez besoin de conseils en investissement, veuillez consulter votre conseiller fiscal et financier ou tout autre professionnel. Sauf mention contraire, l'ensemble des informations proviennent de SSGA et ont été obtenues auprès de sources considérées comme étant fiables, mais leur exactitude n'est pas garantie. Aucune déclaration n'est faite ni aucune garantie n'est donnée quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité actuelle des décisions reposant sur ces informations, et ces dernières ne doivent pas être considérées comme telles.

Les ETF sont négociés comme des actions, sont soumis au risque d'investissement et fluctuent en fonction de leur valeur de marché. La performance des investissements et la valeur du capital vont évoluer à la hausse et à la baisse. En conséquence, lorsque les actions sont vendues ou rachetées, elles pourront valoir plus ou moins qu'au moment de leur achat. Bien que les actions puissent être achetées ou vendues sur une bourse par l'intermédiaire de n'importe quel compte de courtage, elles ne peuvent pas être rachetées individuellement auprès du fonds. Les investisseurs peuvent acquérir des actions et demander leur rachat par l'intermédiaire du fonds en lots appelés « unités de création ». Veuillez-vous reporter au prospectus du fonds pour de plus amples informations.

Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'équipe SPDR EMEA Strategy and Research jusqu'au 30 septembre 2020 et sont soumises à modification selon les conditions du marché et autres facteurs. Ce document contient certaines déclarations susceptibles d'être considérées comme des déclarations prospectives. Il convient de noter que ces déclarations ne sont pas des garanties d'une quelconque performance future et que les évolutions ou résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux prévus. **La performance passée n'est pas représentative de la performance future.** Investir comporte des risques, notamment le risque de perte du principal.

Les investissements sur les marchés émergents ou en développement peuvent se révéler plus

volatils et moins liquides que les investissements sur les marchés développés et peuvent impliquer une exposition à des structures politiques généralement moins diverses et matures, ainsi qu'à des systèmes politiques moins stables que ceux de pays plus développés.

Investir dans des titres domiciliés à l'étranger peut comporter un risque de perte en capital due à la fluctuation défavorable de la valeur des devises, ainsi qu'à des retenues à la source, à des différences dans les principes comptables généralement reconnus ou à une instabilité politique ou économique dans d'autres pays.

Standard & Poor's®, S&P® et SPDR® sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (S&P); Dow Jones est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (Dow Jones), et ces marques ont été concédées sous licence d'utilisation à S&P Dow Jones Indices LLC (SPDJI) et pour octroi de sous-licences à certaines fins par State Street Corporation. Les produits financiers de State Street Corporation ne sont pas sponsorisés, approuvés, vendus ou promus par SPDJI, Dow Jones, S&P, leurs sociétés affiliées respectives et des concédants de licence tiers et aucune desdites parties ne saurait faire valoir l'opportunité d'investir dans le ou lesdits produits, ni ne saurait assumer une quelconque responsabilité à cet égard, y compris pour les erreurs, omissions ou interruptions liées à un indice quelconque. La notation Responsible-Factor (R-Factor) est conçue par State Street pour refléter certaines caractéristiques ESG et ne représente pas la performance des investissements. Les résultats générés à partir du modèle de notation sont basés sur les dimensions de durabilité et de gouvernance d'entreprise d'une entité notée.

La performance d'un portefeuille de titres excluant les sociétés ne répondant pas aux critères ESG du portefeuille peut être inférieure à celle d'un portefeuille de titres comprenant ces sociétés. En raison de ses critères ESG, un portefeuille peut être amené à investir dans des secteurs ou des titres dont les performances sont inférieures à celle du marché.

Les données relatives aux performances d'indice figurant dans le présent document sont communiquées à des fins de comparaison exclusivement. Elles ne doivent pas être présumées représenter les performances d'un investissement en particulier.

Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits, copiés ou transmis en tout ou partie à des tiers sans l'accord écrit formel de State Street Global Advisors.

Les obligations présentent généralement moins de risque à court terme et de volatilité que les actions, mais elles comportent des risques de taux d'intérêt (lorsque les taux d'intérêt montent, la valeur de l'obligation a tendance à baisser), un risque de défaut de l'émetteur, un risque de crédit de l'émetteur, un risque de liquidité et un risque d'inflation. Les effets sont généralement prononcés pour les titres détenus à long terme. Tout instrument obligataire vendu ou remboursé avant son échéance peut engendrer un gain ou une perte substantiels.

Le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés à des fins de couverture de change et pour gérer efficacement le portefeuille. Le Fonds peut acheter des titres qui ne sont pas libellés dans la devise de la classe d'actions. La couverture devrait atténuer l'impact des fluctuations des taux de change, mais les couvertures sont parfois soumises à un appariement imparfait qui pourrait générer des pertes.

BLOOMBERG® est une marque commerciale et une marque de service de Bloomberg Finance L.P. et de ses sociétés affiliées (collectivement «Bloomberg»).

BARCLAYS® est une marque commerciale et une marque de service de Barclays Bank Plc (collectivement avec ses filiales, «Barclays»), utilisée sous licence.

Bloomberg ou les concédants de licence de Bloomberg, y compris Barclays, détiennent tous les droits de propriété sur les indices Bloomberg Barclays. Ni Bloomberg ni Barclays ne sont affiliés à State Street et ni n'approuve, n'approuve, ne révisé ou ne recommande SPDR Bloomberg SASB® Euro Corporate ESG UCITS ETF. Ni Bloomberg ni Barclays ne garantissent l'actualité, l'exactitude ou l'exhaustivité des données ou informations relatives à l'indice Bloomberg SASB Euro Corporate ESG Ex-Controversies Select, et ne peuvent en aucun cas être tenus responsables envers State Street, les investisseurs de SPDR Bloomberg SASB Euro Corporate ESG UCITS ETF ou d'autres tiers en ce qui concerne l'utilisation ou l'exactitude de l'indice Bloomberg SASB Euro Corporate ESG Ex-Controversies Select ou de toute donnée qui y est incluse. SASB ne prend aucune position sur la question de savoir si un émetteur doit être inclus ou exclu de l'indice Bloomberg SASB Euro Corporate ESG Ex-Controversies Select.

**Les informations contenues dans le présent document ne constituent pas une recommandation basée sur la recherche ou un « produit de recherche d'investissement » et sont considérées comme une « communication marketing » en vertu de la Directive MIF (2014/65/UE) sur les marchés d'instruments financiers ou de la réglementation applicable en Suisse. Cette communication marketing (a) n'a donc pas été préparée conformément aux dispositions légales visant à promouvoir l'indépendance de la recherche d'investissement et (b) n'est de ce fait soumise à aucune disposition interdisant la négociation préalable à leur diffusion.**

**Vous devez obtenir et lire le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de SPDR avant d'investir, disponibles sur [spdrs.com](http://spdrs.com). Ceux-ci comprennent des informations complémentaires concernant les fonds SPDR, y compris des informations relatives aux coûts, aux risques et où les fonds sont autorisés à la vente.**

© 2021 State Street Corporation. All Rights Reserved. ID410212-3275396.1.2.EMEA.INST 0221 Exp. Date: 31/10/2021